

La **S**aga des **N**ouvelles **U**tiles

Le SNU Pôle Emploi FSU LR vous informe :

EPA et PPA - CAMPAGNE 2014 **Chaque compétence a du sens !!!**

La campagne EPA a été lancée et les entretiens ont déjà démarré.

Le **SNU** Languedoc-Roussillon tient à vous rappeler que même si le Référentiel Métiers est en vigueur et que les négociations « Classification » sont en cours, **la Direction Générale a repoussé le rattachement des Agents au Référentiel dans l'attente de la signature ou non d'un accord sur les modalités de repositionnement.**

Si l'établissement utilise les fiches emplois du Référentiel pour nous évaluer, **ce qui est son droit**, il est important que nous fassions valoir toutes les compétences que nous maîtrisons, **ce qui est notre droit**, quand bien même elles appartiennent à une autre fiche que notre dominante d'activité.

Soyons vigilant-es et ne cédon pas à la tentation de nous positionner sur un emploi, valorisons nos compétences !!!

Nous tenons à vous rappeler que l'EPA est un droit et non une obligation. En cas de refus d'EPA votre Manager utilisera un formulaire spécifique : Le Point Professionnel Annuel ou PPA.

A cette occasion le manager fait uniquement un rappel du contenu de la fiche de poste et vous n'avez pas d'obligation d'aller valider ce PPA.

Le **SNU** défendra la valorisation des parcours et acquis professionnels jusqu'au bout, avec vous !!!

L'EPA est un droit, pas une obligation !!! **LE PPA est une obligation de SIRH**

Montpellier, le vendredi 4 juillet 2014